

2025\_11\_AC\_Jurys\_examens\_ALLSH\_Licence\_Arts\_plastiques

**LE PRESIDENT,**

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

**ARRETE :**

Article 1 : Le jury de la licence **Arts, Lettres, Langues** mention **Arts plastiques** est composé comme suit pour l'année universitaire 2025-2026 :

LICENCE 1ère année
<b>Semestre 1</b>
<b><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></b> <u>Président(e)</u> : Yves Schemoul <u>Suppléant(e)</u> : Célio Paillard de Chenay  <u>Liste des membres</u> - Jean-Paul Fourmentraux - Pascal Laborde  <b><u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u></b> <u>Liste des membres</u> : Jonathan Tichit
<b>Semestre 2 et 1ère<sup>e</sup> année</b>
<b><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></b> <u>Président(e)</u> : Yves Schemoul <u>Suppléant(e)</u> : Célio Paillard de Chenay  <u>Liste des membres</u> - Jean-Paul Fourmentraux - Pascal Laborde  <b><u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u></b> <u>Liste des membres</u> : Jonathan Tichit ; Mélio Lannuzel

## LICENCE 2<sup>ème</sup> année

### Semestre 3

#### **Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : Jean-Paul Fourmentraux

Suppléant(e) : Marie Renoue

Liste des membres :

- Yves Schemoul
- Pascal Laborde

#### **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres :

### Semestre 4 et 2<sup>ème</sup> Année

#### **Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : Jean-Paul Fourmentraux

Suppléant(e) : Marie Renoue

Liste des membres :

- Yves Schemoul
- Pascal Laborde

#### **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres :

## LICENCE 3<sup>ème</sup> année

### Semestre 5

#### **Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : Pascal Navarro

Suppléant(e) : Pascal Laborde

Liste des membres :

- Yves Schemoul / Alain Barthélémy
- Jean-Paul Fourmentraux

#### **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres :

### Semestre 6 et JURY DE MENTION

#### **Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : Pascal Navarro

Suppléant(e) : Pascal Laborde

Liste des membres :

- Yves Schemoul / Alain Barthélémy
- Jean-Paul Fourmentraux

#### **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres :

Article 2 : Le Doyen de l'UFR Arts, Lettres, Langues Sciences humaines et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 24/10/2025

Pour le Président et par délégation,  
Le Doyen de l'UFR ALLSH

